



Compte-rendu de la séance du 31 janvier 2020

Etaient absents : Bernard KLEIN, Stephan SCHMITT, Eric WEIBEL.

Le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

I- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019

Le compte administratif (dressé par la Commune, approuvé par 11 voix pour et 1 abstention) et le compte de gestion 2019 (dressé par le Trésorier, approuvé à l'unanimité) ont été arrêtés comme suit :

Réalizations 2019			Reports 2018	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	Recettes	391 067,33€		
	Dépenses	322 008,56€		
	Solde	69 058,77€	182 190,40 €	251 249,17€
Investissement	Recettes	33 003,44 €		
	Dépenses	74 194,92 €		
	Solde	-41 191,48 €	33 561,92 €	-7 629,56 €
	Résultat			243 619,61€

Résultat global de clôture : 243 619,61 €

Affectation du résultat :

Tenant compte des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 12 188,88 € (extension du réseau d'assainissement de la rue des Acacias), les conseillers décident d'affecter le **résultat global de clôture comme suit :**

- la somme de 231 430,73 € au compte 002, excédent de fonctionnement reporté
- la somme de 7 629,56 € au compte 001, déficit d'investissement reporté
- la somme de 19 818,44 € au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé

II- Projet de remplacement des points lumineux de l'éclairage public

Le réseau d'éclairage public de la commune est devenu obsolète et énergivore (lampe à vapeur de mercure). Pour réduire la facture d'énergie, tout en participant à la transition énergétique de notre pays, le souhait est de passer à une nouvelle technologie : la LED.

Il faut également noter que l'approvisionnement des ampoules actuelles est devenu un réel problème, car elles ne sont plus commercialisées en France et le stock en mairie diminue régulièrement !

Le maire soumet aux conseillers le devis proposé par la société EstRéseaux de Phalsbourg pour un montant de 120 662,40 € TTC, pour le remplacement de l'ensemble des points lumineux.

Après délibération, les conseillers, à l'unanimité, valident le projet et chargent le maire d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une dotation de l'Etat, sans laquelle cette réalisation sera difficilement possible.

III- Réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux

La réalisation de ce diagnostic est une obligation pour les collectivités locales. Les conseillers, à l'unanimité, décident d'adhérer au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour réduire le coût de cette prestation.

IV- Nouvelle mission de l'ATIP : Conformité ADS et contrôle des travaux

Les conseillers, à l'unanimité, décident de ne pas adhérer à la mission Conformité ADS et Contrôle de travaux pour toutes les demandes d'urbanisme déposées en mairie, mais commandera ponctuellement des actes de contrôle pour des dossiers complexes.

V- Récolement des archives après les élections municipales

A la suite de ces élections, les collectivités sont appelées à procéder au récolement des archives (arrêté ministériel du 31/12/1926). Les conseillers, à l'unanimité, ont décidé de faire appel aux archivistes itinérants du Centre de Gestion pour cette prestation.

VI- Compte-rendu des commissions

Monsieur Laurent Krieger a fait le compte-rendu de la réunion relative à la Trame Verte et Bleue (TVB). La constitution de cette trame visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité, constitue une des mesures phares de la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 et confirmée par la feuille de route résultant de la conférence environnementale de septembre 2012.

La trame verte et bleue, outil d'aménagement durable du territoire vise à constituer un réseau d'échanges cohérent à toutes les échelles du territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, en d'autres termes assurer leurs équilibres respectifs.

Les continuités écologiques qui constituent la trame verte et bleue sont composées d'espaces naturels remarquables, appelés réservoirs de biodiversité, connectés entre eux grâce à des couloirs de déplacement que sont les corridors écologiques.

Prochaine séance : Vendredi 28 février 2020 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS



Speedie, une chatte grise a disparu depuis le 10 janvier...

Elle porte un collier orange avec son médaillon comportant le numéro de téléphone de ses maîtres : 06 84 73 68 32.

Elle est peut-être réfugiée dans une grange ou un garage, pourriez-vous s'il-vous plaît ouvrir l'œil chez vous et alentours.

D'avance merci pour votre contribution !



Vote par procuration : dans le cas, où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place. Cette formalité est faite au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr , rubrique Elections